

Nous nous souvenons de Jean Moulin

*1^{er} janvier 1942-8 juillet 1943
Vol vers la France
Les premiers collaborateurs de Jean Moulin
Le secrétariat de Jean Moulin
Quelques documents pour le souvenir
A la fin de l'année 1942*

Notre amicale compte dans ses rangs tous ceux qui ont reçu de Londres la mission d'être les collaborateurs de Jean Moulin et ont ainsi été appelés à connaître le détail de son action, de même que ceux qui, après sa disparition, ont assuré la Délégation du Gouvernement Provisoire en France occupée.

Bien des livres ont été écrits sur Jean Moulin et celui que Daniel Cordier termine actuellement apportera sur lui un témoignage exceptionnel.

Nous voulons simplement ici, parmi nos souvenirs, évoquer avec quelques textes inédits et quelques citations, la haute figure du plus illustre des chefs de mission de la France Combattante, mort pour la France des suites des tortures subies, à la date probable du 8 juillet 1943, en gare de Metz, lors de son transfèrement en Allemagne.

Jean Moulin au printemps 1943.

(Document Centre National Jean Moulin — Bordeaux)

1^{er} janvier 1942 - 8 juillet 1943

L'année 1942 est encore pour les Alliés une année redoutable et alarmante : le maréchal Rommel, avec son Afrika Corps, menace directement l'Egypte, les sous-marins allemands dans l'Atlantique font des ravages dans la flotte marchande qui apporte armes et vivres à l'Angleterre et à la Russie par Mourmansk, les forces japonaises attaquent de toutes parts, et l'armée allemande est aux portes de Moscou et de Stalingrad.

Il faudra attendre novembre 1942 avec le débarquement allié en Afrique du Nord, et les premiers mois de l'année 1943, avec la victoire soviétique à Stalingrad le 2 février et la capitulation des dernières troupes de l'Axe en Tunisie le 12 mai, pour que la fortune des armes change de camp.

En France, malgré des difficultés sans nombre, malgré la propagande de l'ennemi et du gouvernement de Vichy, les mouvements de résistance, affrontant une répression de plus en plus sauvage, étendent leurs ramifications sur l'ensemble du pays, se renforcent et s'organisent.

Celui qui vient vers eux dans la première aube de l'année 1942, Jean Moulin, dit « Rex », représentant du Général de Gaulle et délégué du Comité National pour la zone non directement occupée de la Métropole, « a pour mission de réaliser en cette zone, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs ».

Durant les dix-huit mois qui s'écouleront jusqu'à la date de sa mort, le 8 juillet 1943, période au cours de laquelle sa mission sera étendue à l'ensemble du territoire national, Jean Moulin, déployant une activité incessante et faisant face à toutes les difficultés et à tous les problèmes, accomplira une œuvre exceptionnelle à laquelle les réseaux Action s'honorent d'avoir participé.

Par la mise en place, dès son arrivée, d'officiers d'opérations auprès des premiers mouvements de résistance, Jean Moulin assurera les premières liaisons suivies entre ceux-ci et la France Combattante, et notamment son service Action, qu'il s'agisse de l'organisation d'opérations aériennes, de transmissions radioélectriques, de formation de saboteurs et de combattants, ou de la réalisation de sabotages et actions offensives diverses.

Dans le même temps, en créant un Bureau d'Information et de Propagande, le BIP, agence de presse clandestine qui publie un bulletin hebdomadaire distribué aux journaux clandestins, Jean Moulin permettra la diffusion large et sûre des nouvelles de l'étranger qu'il reçoit de Londres, et favorisera une action psychologique profonde sur la population.

Mais il faut aussi préparer l'avenir politique et économique d'une France libérée, qui ne devra pas être occupée et administrée par les Alliés après l'avoir été par l'ennemi.

Le Comité Général des Etudes, CGE, aura alors pour fonction de préparer les projets législatifs et les mesures administratives à prendre dès la Libération, dans le cadre plus large de

la Délégation générale du Comité Français de la Libération Nationale, dont Jean Moulin amorcera l'action.

Pour couronner son œuvre, Jean Moulin présidera le 27 mai 1943 la première réunion du Conseil National de la Résistance, au cours de laquelle sera proclamée l'unité de la Résistance sous l'autorité unique du Général de Gaulle.

Les réseaux Action s'étaient, entre-temps, structurés et équipés, se mettant en mesure d'apporter aux combattants de l'ombre l'aide matérielle et l'appui technique de leurs officiers d'opérations aériennes, de leurs instructeurs-saboteurs, de leurs opérateurs radio.

« Combat », « Libération », et « Franc-Tireur », les trois grands mouvements de la zone Sud, après s'être rassemblés sous l'appellation de « Mouvements Unis de Résistance », les MUR, avaient fusionné leurs éléments paramilitaires en une « Armée Secrète », l'AS, à laquelle le général de Gaulle avait donné son chef en la personne du général Delestraint, dit « Vidal », arrêté à Paris le 9 juin 1943, mort pour la France. En septembre 1943, allaient arriver sur le sol national les Délégués Militaires, dont l'une des plus importantes missions serait la mise en place des plans d'appui au débarquement des forces alliées sur le continent.

Ainsi tout était lancé ou allait être lancé tandis que Jean Moulin mourait sous la torture.

La Résistance rencontrerait encore bien des difficultés, serait durement frappée dans ses rangs, et devrait surmonter bien des épreuves de toutes sortes, mais aussi elle porterait chaque jour des coups de plus en plus rudes à l'ennemi, et serait prête à lancer toutes ses forces contre lui et au grand jour, lorsque le temps en serait venu.

Au moment où Jean Moulin disparaît, la Résistance française, rassemblée sous l'autorité du Général de Gaulle, est désormais en liaison étroite, par les réseaux Action, avec l'Etat-Major de la France Combattante, et est en mesure de recevoir et d'exécuter les missions qui lui sont et lui seront confiées.

Elle représente une force spécifique, animée d'un dynamisme propre, et elle évolue selon les conditions particulières de son combat clandestin, en marge de tous les événements extérieurs.

Même si la réalité de cette situation, inconnue dans les guerres antérieures, est moins bien perçue par les Alliés que par les Allemands, elle s'imposera à tous, et avec une vérité insoupçonnée, lorsque les Forces Françaises de l'Intérieur, créées par l'union sous commandement unique à tous les échelons de l'Armée Secrète, de l'Organisation de Résistance de l'Armée, ORA, et des Francs-Tireurs et Partisans Français, FTPF, se lanceront dans la bataille, et apporteront au Haut Commandement allié, tant lors du débarquement en Normandie en juin 1944 que lors du débarquement en Provence en Août 1944, un appui et une aide d'une efficacité inespérée.



Vol vers la France

Novembre 1941, mes stages étant terminés dans différentes STS anglaises, le BCRA me désigne pour effectuer en France une mission radio. Mis en contact avec Fassin, « Sif », je reçois le pseudo de « Sif W » et nous gagnons ensemble la station de départ située près de Newmarket. C'est là que nous rejoint le lendemain celui dont nous ignorions presque tout et dont j'allais avoir à assurer aussi les liaisons radio avec Londres.

Je me souviens de ce premier contact avec un homme dont j'ignorais jusqu'au nom car pour nous il était Rex. De taille moyenne, d'une élégance discrète dans son costume de flanelle grise, il avait une allure d'adolescent rieur et je ne pouvais me douter que j'avais en face de moi ce jeune préfet qui avait déjà derrière lui une si brillante carrière. Nous ignorions aussi, bien sûr, la qualité de sa mission et son éminente fonction de représentant personnel du Général de Gaulle.

Je me doutais cependant que sa mission était importante, car souvent il se rendait à Londres et nous savions qu'il y rencontrait le Général de Gaulle. Mais, surtout, il se dégageait de sa personne un ascendant extraordinaire. Par la suite, en mission, cette impression s'est trouvée confirmée : il était un de ces hommes qui s'imposent sans avoir à hausser le ton, et qui se font obéir sans jamais paraître donner un ordre.

Notre vie à la station de départ s'écoulait dans un agréable farniente, le point fort de la journée étant le résultat de la météo. Et, chaque jour c'était la déception ! Nous occupions nos matinées à faire du cheval dans le parc immense, mais le plus souvent Rex y renonçait, n'ayant pour ce sport aucune affinité ; Fassin, heureusement, avait une meilleure assiette. L'après-midi, c'étaient de longues promenades dans le domaine et les longues soirées nous ramenaient à la lecture ou à des jeux de société et notamment à ce billard appelé « shooter », où excellaient nos amis anglais.

Les conditions météo furent très mauvaises en novembre et l'opération fut reportée à la lune suivante. Notre attente recommença, monotone et confortable. Mais décembre avançait, le mauvais temps continuait et nous commençons à désespérer. C'était compter sans la résolution de Rex et son influence. Le 31 décembre au matin, il partit à nouveau pour Londres et revint à l'heure du déjeuner. Il nous prit à part, Fassin et moi, pour nous annoncer, avec un large sourire, que « c'était » pour la nuit suivante, quel que soit le temps. Pour lui en effet les risques devenaient trop grands s'il se voyait contraint de prolonger encore son séjour loin de France, mais ceci je ne l'ai su que plus tard, comme j'ai su aussi que c'était sur intervention personnelle d'Anthony Eden que la RAF risquait l'opération. Je ne dirai rien de la « veillée d'armes », de ces heures de joie et de fièvre que beaucoup de ceux qui me lisent ont connues.

La nuit est déjà noire et le brouillard commence à tomber lorsque, harnachés pour le saut, nous montons dans le gros Whitley noir qui doit nous larguer en France. Il fait tourner ses hélices, et après le bruit assourdissant du « point mort », nous voyons défiler de plus en plus vite les lampes de la piste, puis l'appareil décolle, prend de l'altitude, et pique vers le sud. Nous nous regardons en silence et un sourire un peu forcé nous détend le visage. Très vite, nous arrivons sur la Manche que nous survolons à faible altitude. La nuit est maintenant très claire et nous admirons le scintillement des vagues sous la lune et les bateaux qui laissent derrière eux une longue traînée d'écume : comme il est dangereux d'être marin en temps de guerre !

C'est alors seulement que Rex nous apprend notre destination : « Nous allons en Provence, près de Salon. J'ai prévu que nous soyons largués à proximité d'une petite bergerie que j'ai là-bas. Nous y passerons le reste de la nuit ; ensuite, nous aviserons. Si par hasard nous nous dispersions et que vous rencontraiez des gens qui s'étonnent de vous voir vous promener en pleine nuit, vous pourrez leur dire que vous êtes des officiers de la base de Salon de Provence ; ils penseront que vous avez fait le mur, ça les rassurera ». Rex nous donne alors ses dernières instructions : une fois au sol, repérer le poste, nous retrouver près de lui et l'enterrer. Pour nous reconnaître dans la nuit, nous sifflerons les premières notes d'un air connu : « Y'a un nid dans l'poirier, j'entends la pie qui chante... » Cela réglé, il ne nous reste plus qu'à attendre.

La joie d'apercevoir la ligne sombre qui annonce la côte française est vite atténuée par l'illumination inamicale des projecteurs allemands et l'aboiement des canons de la Flak dont les obus éclatent autour de nous. La ligne dangereuse est heureusement vite dépassée, mais l'alerte a été chaude et si Fassin, lieutenant aviateur, est demeuré impassible, le visage de Rex et le mien ne reflétaient certes pas la sérénité. Un sandwich et une tasse de thé nous remettent d'aplomb et nous nous enfonçons dans nos matelas chauffants pour tenter de trouver le sommeil. Il était plus d'une heure du matin quand notre « dispatcher » nous tira de notre somnolence car nous approchions de la « dropping zone ». La trappe est ouverte et bientôt s'allume la petite lumière rouge de « l'action station ». Les minutes s'écoulaient, interminables, et l'ordre de sauter ne vient pas. Le pilote nous fait savoir que le navigateur n'arrive pas à trouver la zone de largage car bien entendu, il s'agissait d'un largage « blind ». Le dispatcher demande à Rex de retirer ses pieds de la trappe et d'attendre dans une position moins inconfortable. Le Whitley vole maintenant très bas et par la trappe nous regardons défiler les routes, les villages et les rivières sous un magnifique clair de lune. Dans l'avion, il fait un froid de loup. Rex s'est enveloppé la tête dans son épaisse écharpe de laine nouée sur le sommet du crâne. Ainsi affublé, il rappelait les caricatures de ces patients qui attendaient que le dentiste soulage leur fluxion. Je ne manquai pas de lui en faire la remarque irrévérencieuse. Il me répliqua en riant que, s'il n'avait jamais apprécié le cabinet d'un dentiste, il goûtait encore moins l'attente dans la carlingue glaciale d'un Whitley.

Voici que s'allume à nouveau la lumière rouge et Rex se remet en position de saut. Nous retenons notre souffle, l'œil fixé sur le point rouge. Debout, Fassin et moi attendons le signal vert. La lumière rouge clignote et s'éteint pour faire place au feu vert : c'est le moment ! Le dispatcher, le pouce levé, nous crie « GO » : un bruit sourd, Rex disparaît, puis Sif et je saute à mon tour. Mon parachute s'ouvre presque aussitôt ; la terre approche vite, une traction sur mes suspentes et je me reçois sur un sol assez mou, près d'une haie de cyprès derrière laquelle mon parachute s'affaisse, abrité du mistral. Je défais mon harnachement, mes oreilles encore bourdonnantes du fracas des moteurs. Mon parachute replié, je me mets en quête de mes compagnons. Au bout d'une heure, j'aperçois une silhouette, je siffle l'air convenu, pas de réponse, je siffle à nouveau, en vain. Tant pis, j'arme mon colt et m'approche : c'était Rex, grelottant et courbé par le froid, il m'explique qu'il est tombé dans un endroit humide où sont restés les sandwiches qui devaient constituer notre premier viatique et qu'il avait pris en charge.

Nous nous mettons à la recherche de Sif que nous trouvons en train de creuser un trou pour y enterrer le poste de radio non loin duquel il a atterri. Il est tard et le jour se lève, nous n'avons que

le temps de creuser un deuxième trou, un de nos équipements y disparaît, nous enroulons les deux autres et les cachons dans un caniveau au milieu des broussailles. Ces deux parachutes devaient être retrouvés et, plusieurs mois après, grâce à un membre du mouvement Combat, je devais avoir connaissance du rapport de gendarmerie qui en faisait état. Ce rapport débutait ainsi : « Il a été trouvé, au lieu-dit..., deux équipements complets de parachutistes ; ces équipements sont de provenance anglaise. On n'a pas trouvé trace des hommes... »

Les hommes, en effet, étaient partis à la rencontre de leur destin.

Jean Moulin, après avoir réussi les missions essentielles que le Général de Gaulle lui avait confiées, allait mourir dans les circonstances atroces que l'on sait.

Raymond Fassin devait, à l'issue de sa deuxième mission, être arrêté lui aussi et trouver la mort au camp de concentration de Neuengamme.

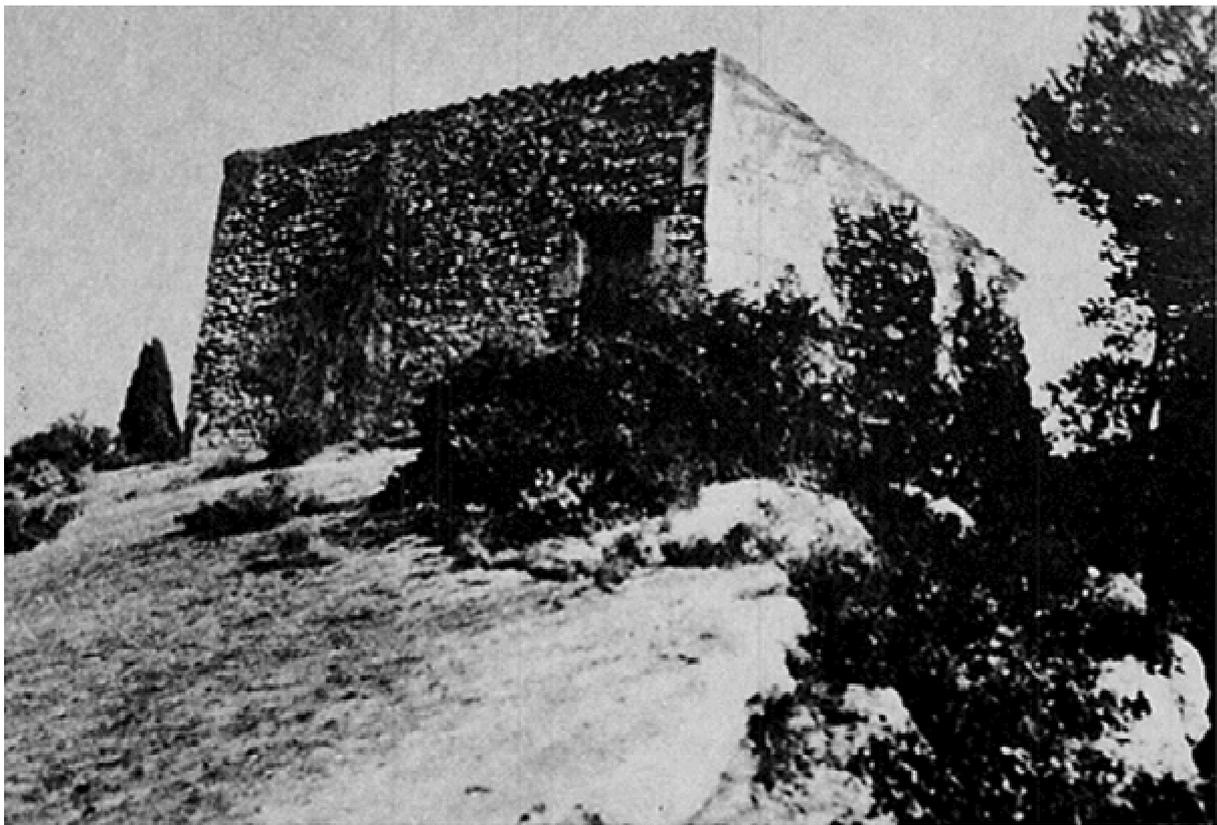
Quant à moi, la Gestapo allait m'arrêter à la fin de ma troisième mission, quelques jours avant mon retour à Londres, et, après les dures étapes de Montluc, Fresnes et Sarrebrück, me déporter au camp de Mauthausen.

Et si, seul des trois, je survivis, n'est-ce pas pour porter témoignage au nom de mes compagnons de combat ?

Hervé MONJARET

Médaillé de la Résistance

avec Rosette



*La Bergerie - Le Lègue - Eygalières.
Photo Centre National Jean Moulin - Bordeaux.*

Les premiers collaborateurs de Jean Moulin

Dès son arrivée, Jean Moulin qui n'est désormais plus connu que sous le pseudonyme de Rex, décide de renforcer les moyens d'action des grands mouvements de résistance avec lesquels il a pu entrer en contact avant son départ pour Londres, à savoir en zone Sud « Combat », « Libération », et « Franc-Tireur ».

Il s'agit de mettre aux côtés de chacun de ces mouvements un officier de liaison, accompagné d'un opérateur radio, puis d'instructeurs-saboteurs qui seront chargés d'une part d'exécuter personnellement les sabotages stratégiques réclamés par l'Etat-Major interallié, et d'autre part de former des saboteurs auxquels ils apprendront la technique et l'utilisation des matériels parachutés, afin qu'ils soient en mesure d'exécuter par eux-mêmes tous autres sabotages utiles.

L'officier de liaison prendra la responsabilité directe de toutes les opérations de parachutages et atterrissages dans sa zone d'action. Cette responsabilité s'exercera vis-à-vis du BCRA et de la RAF pour ce qui est de la technique de ces opérations, et vis-à-vis de Rex pour ce qui est des projets des opérations et de leur destination.

Ces pionniers se mettent ardemment au travail. Leur tâche est immense : trouver des terrains propices aux opérations aériennes, les faire homologuer par la RAF, mettre les équipes de réception en place après les avoir formées, organiser les caches d'armes et de matériels avant leur répartition, exprimer les besoins, provoquer les opérations et en assurer personnellement la bonne exécution.

C'est ainsi que, dès janvier 1942, Raymond Fassin, dit « Sif », qui avait été parachuté avec Jean Moulin et Hervé Monjaret, « Sif W », est mis en fonction auprès du mouvement « Combat », en charge de toutes les missions dévolues aux officiers de liaison. A ses côtés, venant de « Combat », se trouve Charles Henri Rivière, dit « Sif Bis ».

En juin 1942, c'est Paul Schmidt, dit « Kim », qui est désigné pour assurer la liaison avec le mouvement « Libération », ayant à ses côtés son opérateur radio Gérard Brault, dit « Kim W ».

Un peu plus tard, Hervé Monjaret, Sif W, est détaché de son poste d'opérateur radio de Rex, et prend en charge la liaison du mouvement « Franc-Tireur » sous le nouveau pseudo de Frit. Il est rejoint en novembre 1942 par la radio Denviolet, Frit W.

En Corse, c'est Fred Scaroni qui, sous le pseudo de « Pot », avec son opérateur radio « Pot W », assurera la liaison avec le BCRA et apportera son appui aux groupes de résistance qui

se sont développés dans l'île. Arrêté et torturé par les services italiens de répression, Fred Scamaroni, pour ne pas parler, et ayant probablement perdu sa pilule, se donnera la mort en se déchirant la gorge avec un bout de fil de fer trouvé dans sa cellule. Fred Scamaroni a été fait Compagnon de la Libération à titre posthume.

Lorsque, à la fin de 1942, les mouvements auprès desquels ils assurent des liaisons séparées, s'unissent en créant les MUR et l'Armée Secrète. AS, ces trois officiers vont cesser d'agir chacun au seul profit d'un mouvement sur l'ensemble de la zone qu'il couvre, et vont devenir des officiers d'opérations agissant dans une zone déterminée en liaison avec les MUR et l'AS de cette zone, ce qui ne pourra, au demeurant, que renforcer leur efficacité, par la concentration géographique de leur activité.

Sif devient officier d'opérations pour la zone Est comprenant les régions de Lyon et Marseille. Kim devient officier d'opérations pour la zone Centre comprenant les régions de Limoges et Clermont-Ferrand. Frit devient officier d'opérations pour la zone Sud comprenant les régions de Montpellier et Toulouse. Enfin, compte-tenu de l'importance de la ville de Lyon dans l'organisation des MUR, Sif reçoit en outre une mission de coordination entre les trois zones.

En zone occupée, ce n'est qu'au cours du second semestre de 1942 que Jean Moulin peut y étendre son action unificatrice. En effet, le joug de l'occupant, imposé dès les premiers jours, y est directement ressenti et a rendu plus lent et plus difficile la naissance et le développement de mouvements de résistance structurés comme ils le sont déjà en zone non occupée.

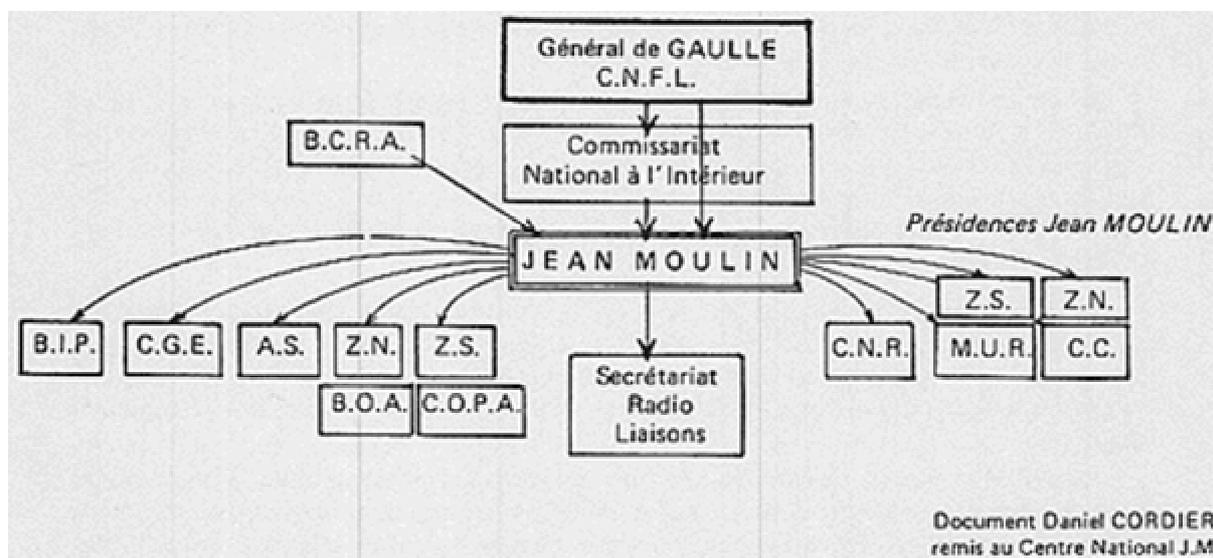
Jean Moulin envoie aussitôt Manhès, dit « Frédéric » comme délégué, et met ensuite en place quatre officiers d'opérations, qui seront d'abord en relation avec des mouvements déterminés et ensuite, à l'image de l'évolution en zone non occupée, affectés à l'un des quatre blocs, qui seront délimités en tenant compte des contours particuliers de la zone occupée et de la bande du territoire qui longe la côte atlantique jusqu'à la frontière espagnole.

La mission de mettre en place un premier service d'opérations aériennes sera d'abord confiée à Ayral, dit « Pal », accompagné de son opérateur radio « Pal W ». Pal prendra ensuite en charge le « bloc » Centre jusqu'à son arrestation. Après son évasion, Jean Moulin lui demandera de rentrer à Londres, considérant que sa sécurité n'est plus assez assurée pour poursuivre efficacement une mission en France.

Pichard, dit « Bel », avec son opérateur radio « Bel W », aura d'abord le contact avec l'OCM, « Organisation Civile et Militaire », et prendra ensuite en charge le « bloc » Est.

Deshayes, dit « Rod » prendra en charge le « bloc » Nord.

Quant au « bloc » Ouest, il sera confié à Schmidt, Kim, que l'on retire de la zone Sud où il est complètement brûlé. Et lorsque Pal quittera le « bloc » Centre, c'est encore Kim qui le remplacera en joignant ce bloc au bloc Ouest, ce que la configuration de ces deux blocs rend possible.



<i>Sigles :</i>	C.N.F.L.	Comité National Français de Londres
	B.C.R.A.	Bureau Central de Renseignements et d'Action (Londres)
	B.I.P.	Bureau d'Information et de Presse
	C.G.E.	Comité Général d'Etudes
	Z.N.	Zone Nord
	Z.S.	Zone Sud
	B.O.A.	Bureau des Opérations Aériennes
	C.O.P.A.	Centre des Opérations de Parachutages et d'Atterrissages
	C.N.R.	Conseil National de la Résistance
	M.U.R.	Mouvements Unis de la Résistance
	C.C.	Comité de Coordination

N.B. : Un organigramme historiquement exact demanderait à être mensuel puisque la structure de la Mission Jean MOULIN évoluait chaque mois.

Nous présentons ici l'organigramme *Mission Jean MOULIN* au printemps 1943.

Le secrétariat de Jean Moulin

Engagé à dix-neuf ans dans les Forces Françaises Libres, en juillet 1940, j'ai été parachuté aux environs de Montluçon le 26 juillet 1942. J'avais été désigné par le BCRA pour être le radio et le secrétaire de Georges Bidault, directeur du BIP (Bureau d'Information et de Propagande). A Lyon, le 1er août 1942, Paul Schmidt, Kim, officier de liaison avec le mouvement « Libération » me présentait à Rex. J'ignorais le véritable nom de celui-ci, mais je savais qu'il était, en métropole, le chef des agents du Service Action de la France Libre. Cela ne représentait pas beaucoup de monde puisque j'étais le cinquième agent à être parachuté pour travailler dans les services de Jean Moulin. A mon arrivée, je n'avais pas une connaissance détaillée de la Résistance. Je l'imaginais comme une succursale des Forces Françaises Libres sur le territoire métropolitain. Aussi fus-je surpris de découvrir que le « patron » était un homme seul : il n'avait pas de « courriers », (agents de liaison) pas de radio personnel (ses télégrammes furent d'abord acheminés par Henri Monjaret, Sif W, radio de Fassin Sif), pas de dactylo (il envoyait à Londres ses rapports manuscrits), pas de secrétaire (il préparait lui-même ses rendez-vous, distribuait l'argent destiné à ses services et aux mouvements, chiffrait ou déchiffrait les télégrammes et les rapports reçus ou envoyés à Londres). Exécutant lui-même ces besognes subalternes, il accroissait les risques, déjà grands, de son action clandestine.

J'arrivais à Lyon au moment où les mouvements et les services divers connaissaient un développement, qui exigeait des liaisons à la fois multiples et rapides. Cette question des liaisons était aussi vitale pour la Résistance que difficile à maintenir, car la sécurité exigeait de n'utiliser jamais le téléphone, le télégramme ou la poste. On était revenu aux conditions de communications du XVIII^e siècle, où tout se transmettait par porteur. Pourtant, sans le maintien permanent des liaisons (entre les résistants, à Lyon même, à l'intérieur de la zone libre, entre les deux zones, entre la Métropole et Londres) la Résistance était paralysée. On le constatait chaque fois que des « courriers » étaient arrêtés ou des secrétariats détruits. Il fallait plusieurs jours pour renouer ces liens indispensables et fragiles. Certes, des rendez-vous de « repêchage » étaient prévus, mais ce serait donner rétrospectivement à l'ensemble de l'activité clandestine une qualité et une efficacité d'organisation qu'elle n'avait pas dans le vécu quotidien, que de croire à son fonctionnement parfait. De ce point de vue, certains documents pourraient donner l'illusion d'une machine strictement réglée. C'est oublier les conditions précaires de notre lutte, essayant de tenir en échec la police française de Vichy et la Gestapo qui possédaient l'une et l'autre à notre encontre des moyens de répression très puissants.

Comment Jean Moulin résolut-il ces problèmes qui étaient un obstacle à l'accomplissement de sa mission ? D'abord, il avait partagé son existence en deux parties. Dans l'une, il avait conservé sa véritable identité. Il était domicilié officiellement à Saint-Andiol où il avait pris sa retraite de Préfet,

et où il était inscrit à la Mairie pour ses différentes cartes de rationnement. Il y passait régulièrement au moins tous les quinze jours et séjournait également à Montpellier, où habitaient sa mère et sa sœur. Depuis l'automne 1942, il allait quelquefois à Nice où il avait ouvert, sous son nom, une galerie de tableaux. Cette existence officielle n'était connue que d'une personne, Jean Choquet, qui lui servait d'agent de liaison avec le secrétariat. Ce courrier servait de fusible entre sa vie officielle et son action clandestine. Choquet habitait Avignon où il gardait la bicyclette avec laquelle Jean Moulin rejoignait Saint-Andiol, à dix-huit kilomètres de là, à n'importe quelle heure de la journée ou de la nuit, sans attirer l'attention en prenant par exemple l'autocar ou un taxi.

Chaque jour, Choquet venait à Lyon pour lui apporter des nouvelles de sa famille ou de sa galerie. Quand Moulin n'y était pas, Choquet se chargeait de lui apporter le courrier préparé par le secrétariat. En cas d'urgence, j'allais le voir en Avignon. Si Choquet connaissait la véritable identité de Jean Moulin, en revanche il ignorait tout de sa vie clandestine, deuxième aspect de son existence. Celle-ci commençait à Lyon ou à Paris. Là, il changeait d'identité et vivait dans des chambres louées sous un faux nom. A la première liaison concernant sa vie officielle, s'ajoutaient celles qui étaient nécessaires à son action clandestine. Avant tout, il devait conserver un contact quotidien avec les trois officiers d'opérations, Fassin (Combat), Monjaret (Franc-Tireur), Schmidt (Libération) et leurs saboteurs. Après les agents de la France Libre, Georges Bidault était son plus proche collaborateur. C'était la première personne qu'il rencontrait à chacun de ses retours à Lyon. Bidault le renseignait sur les coulisses de Vichy, les écoutes de la radio anglaise ou suisse, lui communiquait une revue de la presse vichyste ou collaborationniste. Il l'informait également sur la vie interne des trois mouvements de zone libre en particulier sur celle de Combat dont il était membre du Comité directeur.

Lorsque j'arrivai en France, Jean Moulin venait de créer un nouveau service, le CGE (Comité Général des Etudes). Il était malaisé d'assurer une liaison régulière avec ses membres qui, à l'exception de Paul Bastid demeurant à Lyon, vivaient dispersés en zone libre : de Menthon à Annecy, Lacoste à Thonon, Parodi à Royal, Teitgen et Courtin à Montpellier. Mais Jean Moulin s'abstenait de les rencontrer à cause de son existence officielle dans cette même ville. Cette dispersion exigeait de fréquents et lents voyages pour préparer avec eux des rendez-vous, ou des réunions, et leur soumettre des textes pour avis ou pour correction.

A mesure que la Résistance s'étoffait, les contacts se multipliaient : avec le général Delestraint et son état-major, avec des groupes et des journaux, n'ayant pas fusionné avec les trois grands mouvements de zone libre, avec les agents de la France Libre de passage, avec des responsables ou des personnalités diverses, et à partir de l'automne 1942, avec les représentants des syndicats CGT et CFTC, ainsi qu'avec ceux des partis politiques d'avant-guerre. La liaison la plus périlleuse, tant que la ligne de démarcation fut contrôlée, fut celle à établir avec Paris où résidait souvent Frédéric Manhès, le représentant de Jean Moulin en zone occupée. A ces tâches de liaisons qui étaient les plus absorbantes et les plus fatigantes, s'ajoutaient celles du secrétariat proprement dit : frappe des lettres, notes et rapports, chiffage et déchiffage des textes, archivages des pièces importantes, comptabilité, distribution des fonds, recherches de locaux sûrs, organisation de réunions avec les chefs de service et responsables divers.

Quant au service radio, il était inexistant à mon arrivée, car Monjaret avait été mis à la disposition du mouvement « Franc-Tireur » et avait donc cessé ses émissions pour le compte de Moulin. Du fait d'ailleurs des avaries subies pas son poste à l'atterrissage, il n'avait pris contact avec Londres que le 7 mars 1942, et n'avait passé qu'une cinquantaine de télégrammes pour Jean Moulin. Depuis la mi-juillet, Gérard Brault, opérateur de Schmidt parachuté le 4 juin 1942, assurait tout le trafic radio pour Bidault, Fassin, Jean Moulin et Schmidt. Il fallait donc le soulager en le relayant.

C'est l'ensemble de cette situation que Jean Moulin me décrit quand il me demanda, le soir de notre première rencontre, de devenir son collaborateur et d'organiser un secrétariat qui

le déchargerait de ces tâches subalternes. Je fus d'abord inquiet du changement imprévu apporté à ma mission. Qu'en diraient mes supérieurs ? Cette réflexion fit sourire Jean Moulin : les instructions de Londres lui laissaient la liberté de m'utiliser à sa guise. De plus, Bidault ayant déjà organisé son secrétariat, on s'arrangerait pour transmettre ses câbles. Plus inquiétante pour moi était l'étendue de la tâche qu'il m'assignait. Ayant quitté la France depuis deux ans, arrivant dans une ville inconnue, comment allais-je organiser un service d'une telle ampleur ? Heureusement Schmidt me fournit un premier contact : celui de Monsieur et Madame Moret, parisiens repliés en zone libre, qui m'hébergèrent et m'aidèrent dans ma tâche. Par la suite, Moret trouva des logements et des lieux de réunion. A la mi-août, Madame Moret me fit rencontrer Laure Diebold qui travaillait avec elle au service d'entraide des Alsaciens-Lorrains. Sous le nom de « Mado », elle devint la dactylo du secrétariat. C'était une jeune alsacienne repliée en zone libre. Elle accomplissait son travail avec une passion tenace qui ne se démentit jamais, malgré des risques accrus depuis l'annexion de l'Alsace puisqu'elle était considérée comme allemande. Ce fut le premier élément de notre petite équipe. Je fis connaissance du second élément par Madame Bedat-Gerbaud, professeur de piano à Lyon, et à qui Jean Moulin m'avait présenté. Son appartement devint un lieu de réunion et parfois d'émissions radio. C'est elle qui, fin août, me fit rencontrer Hugues Limonti. Jeune ouvrier chez Berliet, il s'était écrasé volontairement le pouce pour ne pas partir travailler en Allemagne. Sous le nom de « Germain », il remplit ses fonctions avec une énergie inlassable et accomplit une besogne ingrate jusqu'à la limite de ses forces. A nous trois, nous effectuâmes pendant des semaines un labeur qui aurait exigé un personnel nettement plus nombreux. Mais les consignes de sécurité et les difficultés de trouver des volontaires limitaient le recrutement. Notre travail se faisait dans des conditions précaires, et souvent sans respecter les règles bien théoriques de la sécurité. Avec Limonti, nous nous étions partagés les liaisons. Il rencontrait les « courriers » des mouvements et des services plusieurs fois par jour, et faisait le tour des « boîtes aux lettres ». Lyon avait cette particularité commode pour les résistants, de ne pas avoir de concierges dans les immeubles qui, en revanche, étaient largement pourvus de boîtes aux lettres. Pour ma part, j'assurais les relations avec les radios, les responsables des services, ceux des mouvements et les contacts extérieurs à Lyon. Très tôt le matin, la galopade commençait à pied ou en tramway. Je rencontrais d'abord Limonti qui me remettait les plis récoltés le matin. A sept heures, j'étais chez Jean Moulin qui habitait une petite chambre, place Raspail, d'où il avait une vue plongeante sur le Rhône et l'Hotel-Dieu bâti sur la rive opposée. Au loin, derrière les toits, la colline de Fourvière, couronnée par l'église Notre-Dame, barrait l'horizon. Je lui apportais les journaux du matin, le pain de son petit déjeuner que j'avais acheté avec ses tickets dans une boulangerie. Quand j'arrivais, sa logeuse lui avait déjà préparé une tasse de faux café qu'il buvait avant d'examiner le courrier que je lui remettais. Il se composait de demandes de rendez-vous, de textes variés, de diverses notes émanant des services ou des mouvements, de feuilles clandestines ou de tracts. Moulin commençait sa lecture par les télégrammes que j'avais déchiffrés durant la nuit et, périodiquement, par celle des rapports arrivés de Londres. Assis devant sa petite table près de la fenêtre, fumant sa première cigarette, il lisait rapidement, annotait, dictait ou rédigeait lui-même sa réponse. Sans que j'en sache l'origine, j'observais son aisance dans l'accomplissement de cette tâche qui prouvait une longue habitude dans l'expédition des affaires administratives, ainsi que dans la rédaction de longs rapports qu'il écrivait, en général, d'un seul jet.

Plus délicate était la fixation des rendez-vous ou l'organisation des réunions. Il fallait les préparer longtemps à l'avance à cause de la lenteur des communications, prévoir un assez long délai avant que les invitations parviennent à leurs destinataires, et qu'on en obtienne leur réponse. Ce travail durait environ une heure ou plus, suivant l'importance des affaires. En quittant Jean Moulin, je rencontrais de nouveau Limonti qui m'attendait dans un des cafés alentour ou sur les quais du Rhône. Je lui remettais le courrier à distribuer dans les « boîtes » ou à remettre à Laure Diebold, qui, faute d'une pièce servant de bureau, travaillait chez elle dans la banlieue de Lyon. Puis, chacun partait vers ses rendez-vous que l'on avait toujours peur de manquer en arrivant en retard, puisque la sécurité interdisait d'attendre trop longtemps dans un même lieu.

Je devais revoir Jean Moulin dans la soirée pour lui faire le compte rendu de la journée. Quelquefois, les circonstances exigeaient de le rencontrer de nouveau à la mi-journée. Par exemple, quand il se rendait à une réunion, je lui remettait les papiers dont il avait besoin juste avant la séance, car dans la mesure du possible, il ne conservait aucun texte compromettant sur lui ou dans sa chambre. Il me les rendait à la fin de ses rencontres afin de les détruire ou de les classer, si besoin était, avec les quelques archives conservées chez un ami des Moret. Après avoir dîné dans un restaurant, je rentrais chez mes logeurs, qui habitaient à cette époque en face du parc de la Tête d'or. Je couchais sur le canapé du salon-salle à manger. Avant de m'endormir, je devais encore chiffrer ou déchiffrer les télégrammes reçus dans la journée, les réponses de Jean Moulin, et périodiquement ses rapports, ou les instructions de Londres. Vers une heure du matin, la fatigue tenait parfois ma jeunesse en échec, les fautes de codage se multipliaient alors, m'obligeant de recommencer une ou plusieurs fois les grilles de codage, qui, dans les rapports de Londres, étaient parfois de sept ou huit cent lettres deux fois mélangées. Je devais alors m'arrêter deux ou trois heures pour dormir un peu avant de reprendre le travail au lever du jour, afin d'avoir tout achevé avant mon premier rendez-vous avec le patron, à sept heures du matin.

Chaque fin de semaine, Jean Moulin quittait Lyon par le train du soir. Je dînais généralement avec lui dans un des restaurants entourant la gare de Perrache. Pendant le repas, il me donnait ses instructions dont la liste était longue. Séance d'autant plus fatigante que je ne devais pas écrire la plupart des tâches, mais les retenir dans ma mémoire. Pendant les absences de Jean Moulin, qui duraient de un à six ou sept jours (quand par exemple il attendait sur le terrain son départ pour Londres) le travail diminuait. Mais la tension était forte car il fallait qu'il soit informé des affaires quotidiennement par Choquet, ce qui n'était pas toujours facile. J'ai conservé trois de ses billets manuscrits récapitulant les instructions d'une seule journée. Ils concernent aussi bien le règlement de son loyer, que des messages pour son représentant en zone occupée ou des affaires à traiter avec les mouvements, etc. La liste m'en paraît aujourd'hui impressionnante. Elle n'était pourtant à l'époque qu'une partie du travail d'un jour comme les autres.

Le rite de ses retours à Lyon était immuable. J'allais l'attendre à l'arrivée du train à Perrache ou aux Brotteaux. Il m'emmenait aussitôt dans un café avoisinant pour prendre connaissance des événements nouveaux, des affaires en cours et des rendez-vous que j'avais pris en son absence. S'il arrivait dans la soirée, nous dînions ensemble et le plus souvent avec Georges Bidault. Quand il arrivait le matin, ou dans la journée, il se rendait directement aux rendez-vous que j'avais préparés en son absence. A la fin de l'année 1942, le secrétariat s'étoffait. La jeune fille de Madame Moret, Suzette Olivier-Lebon était venue nous rejoindre comme « courrier » au mois de novembre. Par ailleurs, grâce à des relations amicales, Limonti recruta, fin décembre 1942, plusieurs « courriers » : Georges Archimbaud, Joseph Van Dievort, Laurent Girard, Louis Rapp, Hélène Vernay. Cependant à cette époque, le travail ayant augmenté proportionnellement, nous restâmes toujours aussi affairés.

En janvier 1943, Laure Diebold put s'installer dans un bureau. Monsieur Moret avait trouvé une pièce près de la place des Terreaux avec deux entrées opposées, ce qui présentait une garantie de sécurité. Cette nouvelle installation améliora grandement la marche du secrétariat, et épargna des retards et des fatigues car je pouvais lui apporter directement une ou deux fois par jour le travail à effectuer. Jean Moulin ne vint jamais dans ce local car il jugeait imprudent que plus de deux personnes aient connaissance d'un lieu par où transitaient les papiers essentiels de la Résistance, même si aucun n'était conservé sur place.

Parallèlement à cette activité, il fallut organiser un service radio à l'usage de Jean Moulin et de Georges Bidault. Jusqu'à l'été 1943, ce service, la WT ou Wireless Transmission, resta imbriqué dans le secrétariat. En juillet 1942, Gérard Brault, Kim W, radio de Paul Schmidt, parachuté avec lui le 4 juin 1942 aux environs de Montluçon, arrêté à Lyon le 15 octobre suivant par la police française, incarcéré à Castres, évadé le 29 juin 1943, assura le trafic pour tout le monde. Fin septembre, Maurice de Cheveigne, Salm W, parachuté en mai 1942 pour un agent du Commissariat National à l'Intérieur, fut rattaché à Jean Moulin dont il devint le principal radio après l'arrestation de Brault. Fin novembre,

deux opérateurs furent parachutés : Georges Denviollet, Frit W, et Jean Loncle, Nestor. Ce dernier devait former des opérateurs recrutés sur place et diriger la WT. Malheureusement, il fut arrêté début janvier 1943 avec Holley, Léo W.

L'effort principal retombait de nouveau sur de Cheveigne. Il prit alors des risques énormes avec des émissions obligatoirement trop longues pour assurer l'écoulement d'un trafic en augmentation. L'arrivée des voitures gonio allemandes en zone libre à cette époque, accrut les difficultés et les dangers. De Cheveigne en fut victime plusieurs fois, mais s'en tira toujours avec un courage et une désinvolture juvéniles. François Briant, Pal W, établi dans la région de Clermont-Ferrand l'aida jusqu'en janvier 1943. Moi-même, Bip W, je pris contact avec Londres fin septembre 1942. Mais j'étais d'un faible secours dans ce domaine étant trop absorbé par la direction du secrétariat. C'est seulement durant le voyage de Jean Moulin à Londres (14 février-21 mars 1943) que j'aidai substantiellement de Cheveigne pour maintenir presque quotidiennement la liaison indispensable avec lui. Presque une centaine de télégrammes furent expédiés ou reçus durant son absence. Lorsque Jean Moulin rentra d'Angleterre le 21 mars 1943, il décida de créer à Paris un nouveau secrétariat qu'il me chargea d'organiser.

Devenu le représentant du Général de Gaulle pour toute la France, et en fait « patron » de la Résistance, il voulait redonner sa prépondérance à la capitale en y installant la direction des services, des mouvements, et le siège du Conseil National de la Résistance et de la « Commission permanente ». Il désigna Tony Degraaf pour me remplacer à Lyon. Celui-ci était depuis le mois de novembre 1942, l'agent de liaison entre son père, banquier, et le secrétariat. Londres expédiait à Jean Moulin le montant de son budget en dollars ou en livres et le père de notre camarade les convertissait en francs. Je laissai à la disposition de Degraaf, Hélène Vernay qui de « courrier » devint secrétaire, et Laurent Girard qui devint son agent de liaison.

Je partis le 25 mars 1943 à Paris en compagnie de Laure Diebold, Hugues Limonti, Georges Archimbaud et Louis Rapp. Un nouveau « courrier » Jean Theobald, jeune étudiant en médecine, vint travailler avec nous. C'est Suzette Olivier-Lebon qui me l'avait présenté fin 1942 à Lyon. Sous les ordres de Limonti, devenu à la fin 1942 le chef des « courriers », il fut affecté à la liaison entre le secrétariat et l'Etat-Major du général Delestraint. C'est à ce titre qu'il fut arrêté avec lui le 9 juin 1943.

A la suite du déménagement dans la capitale, un problème devenait préoccupant : celui des liaisons radio avec Londres. Il fallait créer à Paris un nouveau service de transmissions.

Prévoyant les difficultés de prise de contact radio dans la zone occupée, pour laquelle les postes n'avaient pas été réglés, je laissai de Cheveigne à Lyon. Devenu chef de la WT il assurait le trafic radio avec André Montaut, « Mec W », un opérateur que j'avais retrouvé après six mois d'inaction. Il avait été parachuté en mai 1942 avec son chef, le capitaine Georges Weil, « Mec », qui, arrêté 18 heures après son atterrissage avala aussitôt la pilule. Montaut fut récupéré fin mars 1943. Il fut arrêté à son tour le 21 juillet suivant et abattu par la Gestapo.

J'avais emmené à Paris, Fernand, un jeune opérateur de l'armée d'armistice formé par de Cheveigne aux émissions clandestines. Installé dans la banlieue, il ne parvint pas, malgré sa bonne volonté, à établir la liaison avec Londres avant plusieurs semaines. Heureusement, l'efficacité de Cheveigne para à cette défaillance et le trafic supplémentaire fut écoulé à partir de la zone libre. Afin de maintenir un contact étroit avec les radios, le secrétariat de Lyon, et avec Jean Moulin lui-même lorsqu'il s'installait en zone libre, deux « courriers », Leopold Van Dievort et Suzette Olivier-Lebon, accomplissaient quotidiennement le trajet Paris-Lyon dans les deux sens. Je m'y rendais moi-même une ou deux fois par semaine pour traiter les questions urgentes et recevoir ses ordres directement. Ce fut le cas du 30 mai au 21 juin 1943 où Jean Moulin séjourna plus longtemps que prévu à Lyon.

A Paris, la prospection difficile des locaux d'hébergement commença. De nouveau Laure Diebold, qui habitait l'Hay les Roses chez son frère, fut obligée de travailler dans sa chambre. Après quelques semaines, elle put enfin s'installer à Paris. Une jeune fonctionnaire, Isabelle Dourne, nous prêtait, dans la journée, son appartement rue Vavin que nous utilisions comme bureau. Comme à Lyon, sa situation centrale rendait le fonctionnement du secrétariat plus rapide et moins fatigant. Pour les « courriers », la capitale avait deux inconvénients : son immensité et l'absence de boîtes aux lettres. Pour y remédier, on était obligé de déposer les plis chez des particuliers ou dans des magasins, ce qui ralentissait la distribution à cause des horaires, et augmentait les risques. Malgré tout, le travail reprit bientôt son rythme habituel. Jean Moulin changea plusieurs fois de logement. Le dernier fut un studio près du théâtre de l'Atelier. Si le décor de notre activité avait changé, les habitudes restaient les mêmes. Les rives de la Seine remplaçaient les quais du Rhône ou de la Saône. Le parc Monceau et les Tuileries relayaient le parc de la Tête d'or, et les places de l'Opéra et du Trocadéro faisaient oublier la place Bellecour et celle des Terreaux. On peut s'étonner aujourd'hui que, pour notre bande de nomades, le rythme du travail soit resté immuable en dépit des transformations. Pourtant malgré la multiplicité des contacts avec des gens en péril, le secrétariat ne connut, jusqu'à la disparition de Delestraint, le 9 juin 1943, aucune arrestation. Seuls les radios, du fait de la durée des vacances, compte tenu de la nécessité d'écouler le trafic et de l'intervention des voitures gonio, payèrent un lourd tribut à l'effort commun, dans un domaine où Jean Moulin et sa prudence ne pouvaient rien pour eux. Malgré le danger invisible et menaçant, les tâches s'exécutaient relativement bien, grâce à l'enthousiasme, la bonne humeur et la jeunesse de volontaires gonflés à bloc : à vingt-deux ans j'étais le plus âgé du groupe.

Pour la petite équipe rassemblée autour de lui, soit une vingtaine de personnes au début de 1943, Jean Moulin était un exemple permanent. Partageant avec nous l'inconfort et les aléas de la vie clandestine, il s'en accommodait avec humour et gentillesse. Jamais il ne se plaignit des difficultés ou des retards. Dédaignant pour lui-même tous ces inconvénients, il était, au contraire, toujours attentif au bien-être, tout relatif, de son entourage.

A mon égard, son autorité naturelle s'exerçait sans « effets » de voix ou de gestes, et jamais durant ces onze mois, il ne manifesta impatience ou mauvaise humeur. A chacune de nos rencontres, son calme souriant, sa maîtrise de soi, opéraient, et me donnaient le sentiment de pénétrer dans un cercle protecteur, invulnérable. Ce n'est pas seulement son caractère qui donnait cette impression, mais également la manière dont il avait organisé et vivait son existence clandestine : avec intelligence et une judicieuse prudence. Pourtant, comme pour tous les résistants, sa liberté était menacée à chaque instant.

Malgré les précautions dont il s'entourait, son destin le guettait et le rejoignit à grands pas au printemps 1943. Ce n'est pas une imprudence qui le perdit, mais une trahison délibérée, et à Calluire, le 21 juin 1943, le piège se referma sur « l'ambassadeur de la Liberté ». Malgré la chute de Rex, rien ne changea dans les habitudes du secrétariat et tout continua de fonctionner, dans le chagrin et dans la rage, avec la même sécurité que par le passé. Tous, nous étions certains que le « patron » ne parlerait pas. Il suffisait d'observer la fermeté de ses principes et de sa conduite pour être sûr que sous la peur et les tortures, il ne plierait jamais.

Effectivement, après une agonie de trois semaines, Jean Moulin échangea le silence de son refus contre le silence de la mort, et paya de son sacrifice l'avenir de notre liberté.

Daniel CORDIER
Compagnon de la Libération

***Instruction adressée par le Général de Gaulle
à Jean Moulin pour la création
du Conseil National de la Résistance***

Londres, le 21 février 1943

1) Jean Moulin, délégué du Général de Gaulle en zone occupée, devient le seul représentant permanent du Général de Gaulle et du Comité national pour l'ensemble du territoire métropolitain.

2) Sous sa responsabilité, il pourra déléguer, à titre temporaire, certains de ses pouvoirs à des personnes choisies par lui et responsables devant lui.

3) Il doit être créé, dans les plus courts délais, un Conseil de la résistance unique pour l'ensemble du territoire métropolitain et présidé par Jean Moulin, représentant le Général de Gaulle.

4) Ce Conseil de la résistance assurera la représentation des groupements de résistance, des formations politiques résistantes et des syndicats ouvriers résistants. Le rassemblement doit s'effectuer sur la base des principes suivants :

— contre les Allemands, leurs alliés et leurs complices, par tous les moyens et particulièrement les armes à la main ;

— contre toutes les dictatures et notamment celle de Vichy quel que soit le visage dont elle se pare ;

— pour la liberté ;

— avec de Gaulle dans le combat qu'il mène pour libérer le territoire et redonner la parole au peuple français.

5) Le Conseil de la résistance a pour tâche d'arrêter les directives à donner aux formations représentées, en application des instructions du Général de Gaulle et du Comité national.

6) Afin que le Conseil de la résistance ait le prestige et l'efficacité nécessaires, ses membres devront avoir été investis de la confiance des groupements qu'ils représentent et pouvoir statuer sur l'heure au nom de leurs mandants.

7) Le Conseil de la résistance forme l'embryon d'une représentation nationale réduite, conseil politique du Général de Gaulle à son arrivée en France.

Conseil National de la Résistance

La première réunion du Conseil National de la Résistance s'est tenue à Paris, au 48 de la rue du Four, le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin.

Etaient rassemblés :

— huit représentants de mouvements de résistance :

- Combat
- Libération-Sud
- Franc-Tireur
- Ceux de Libération
- Organisation Civile et Militaire
- Libération-Nord
- Front National
- Ceux de la Résistance

— cinq représentants de partis politiques :

- Parti Radical Socialiste
- Parti Socialiste
- Alliance Démocratique
- Fédération Républicaine
- Parti Communiste

— deux représentants de syndicats :

- Confédération Française de Travailleurs Chrétiens, CFTC
- Confédération Générale du Travail, CGT.

Le Général de Gaulle avait adressé au CNR, à l'occasion de sa première réunion le message suivant :

« Dans cette guerre, où la Patrie joue son destin, la formation du Conseil National de la Résistance, organe essentiel de la France qui combat, est un événement capital. L'unité des buts et des sentiments établie depuis longtemps entre la masse de la Nation qui lutte sur son territoire et ceux de ses fils qui combattent au dehors, se traduit désormais par l'unité dans l'action... »

Au cours de la réunion, la motion suivante fut adoptée à l'unanimité :

« Le Conseil de la Résistance, réuni quelque part en France occupée le 25 mai 1943, constate avec une joie immense la libération totale de l'Afrique du Nord par la victoire des armes alliées, anglaises, américaines et françaises.

Cette victoire, venant après les magnifiques succès remportés par l'armée de l'Union soviétique, apporte aux Français qui luttent sur le sol national une grande espérance.

Le Conseil s'incline avec piété devant tous ceux qui sont tombés. Il félicite et il remercie les combattants et leurs chefs. Il dit son admiration à tous. Il adresse une pensée particulière de reconnaissance et d'affection à ceux qui ont vaincu sous les drapeaux de la France. Il se réjouit que le grand effort africain esquissé depuis le mois de juin 1940, poursuivi dès la rentrée en guerre de l'AEF, développé en 41 et 42 grâce à la participation des forces de la France Combattante aux campagnes de Cyrénaïque, grâce aux exploits de la colonne Leclerc ait été parachevé aujourd'hui par la jeune armée du général Giraud.

Le Conseil salue avec une vive satisfaction la décision prise au lendemain de cette victoire, par le Général de Gaulle et le général Giraud de se rencontrer très prochainement à Alger pour réaliser l'unité de toutes les forces françaises dressées contre l'ennemi de la Patrie et ses complices du dedans.

En cette heure solennelle de l'histoire de notre pays et au moment où va se fixer son destin, le Conseil doit exprimer l'opinion du peuple qui lutte sur le sol de la métropole encore occupé, sur les conditions dans lesquelles il convient de consacrer cette unité.

La France, déjà présente sur tous les fronts, aspire à rentrer plus intensément encore dans la guerre libératrice et à y jeter toutes les ressources de son Empire libéré.

Pour atteindre pleinement son but, il faut qu'elle ait, au plus tôt, un gouvernement unique et fort qui coordonne et qui ordonne, affirmant aux yeux du monde son prestige retrouvé de grande nation.

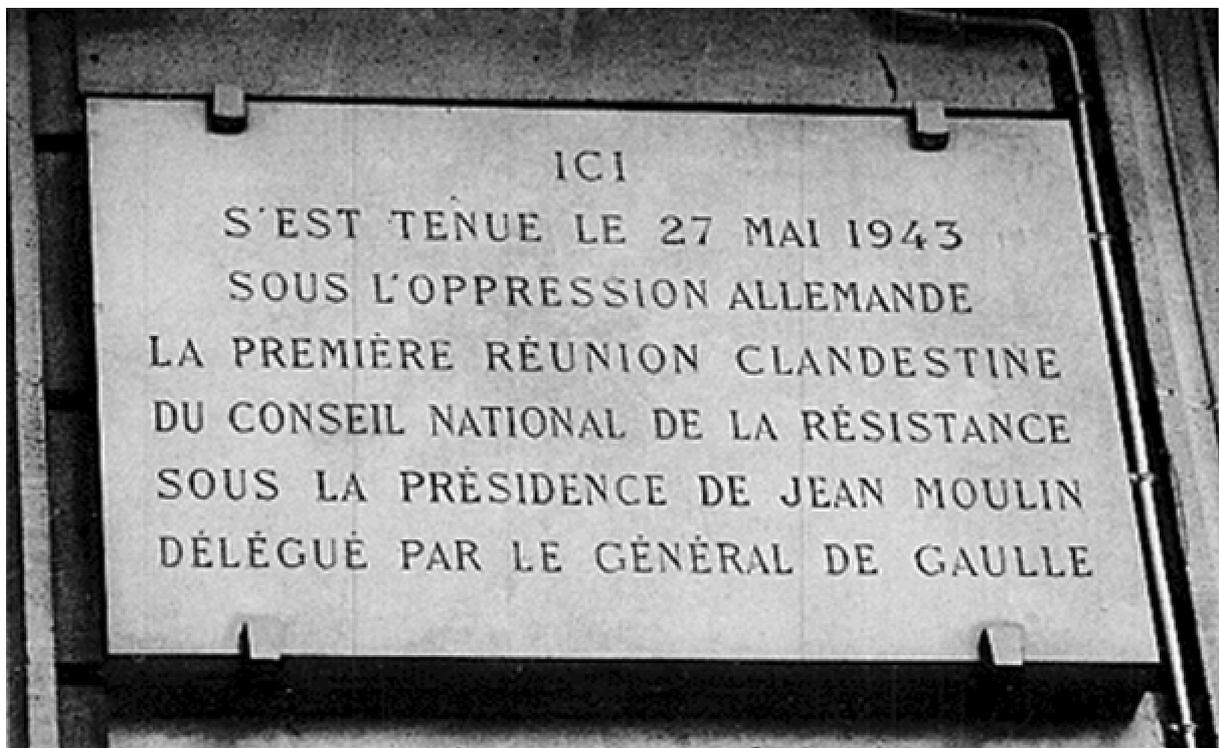
Le Conseil considère comme inadéquate l'institution à cet effet d'un simple Comité exécutif, surtout s'il devait comporter une dualité de direction incompatible avec les nécessités de la guerre et l'ampleur de sa mission.

La France ne peut concevoir que la création d'un véritable gouvernement, provisoire certes, mais en ayant toutes les formes et toute l'autorité, répudiant une fois pour toutes, officiellement et dans les faits, la dictature de Vichy, ses hommes, ses symboles, ses prolongements.

Elle entend que ce gouvernement — c'est le devoir du Conseil de l'affirmer avec netteté — soit confié au Général de Gaulle qui fut l'âme de la Résistance aux jours sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la Patrie détruite, comme des libertés républicaines déchirées.

Elle souhaite ardemment que le Général Giraud, qui a préparé et assuré avec les Alliés la victoire en Afrique du Nord, prenne le commandement de l'armée française ressuscitée.

Ainsi seront réalisées techniquement et moralement les conditions nécessaires à l'unité de toutes les forces françaises combattantes, instrument indispensable de la libération et de la résurrection de notre pays. »



AUM

LE GENERAL DE GAULLE

820/EMP/3

3. CARLTON GARDENS. S.W.1.
WHITEHALL 5444.

LE 21. 5 1943.

TRES SECRET

INSTRUCTION PERSONNELLE ET SECRETE AU
GENERAL DESIGNÉ POUR PRENDRE LE COMMANDEMENT
DE L'ARMEE DE L'INTERIEUR- (GENERAL V.)

La présente instruction a pour but de régler les attributions du Général Commandant l'Armée de l'Intérieur:

- I.- Au cours de la période actuelle précédant le débarquement allié,
- II.- Au moment des opérations de libération.

.

I. PERIODE ACTUELLE:

Dans la période actuelle, le Général Commandant l'Armée de l'Intérieur prépare l'Armée de l'Intérieur au rôle qu'elle doit jouer dans les opérations de libération du territoire.

1) Actions immédiates:

Le principe de la nécessité des actions immédiates est admis.

Ces actions sont presque toujours à l'initiative des mouvements et de leurs organisations locales; elles sont menées par un petit nombre de combattants groupés dans les corps francs et les cellules professionnelles.

Le Général V. n'intervient dans ce domaine que par des directives très larges établies d'accord avec le Comité de Coordination et fixant dans le cadre des instructions qu'il peut recevoir du Général de GAULLE:-

- les grandes catégories d'objectifs à attaquer,
- les zones d'action immédiate sur lesquelles l'effort principal doit être porté,

- les conditions techniques à réaliser en principe dans la préparation.

Dans cette période préparatoire des opérations de libération dont l'origine sera fixée par le Général de Gaulle, il indiquera au Comité de Coordination les restrictions qui pourraient être apportées dans l'action immédiate.

Le Général V. aura à connaître les possibilités d'action des Cellules Professionnelles pour orienter leur activité au jour J. dans le cadre des opérations. Il devra également connaître constamment l'état des groupes francs pour déterminer leurs possibilités d'emploi au jour J.

2) - Préparation de l'Armée de l'Intérieur à l'exécution des opérations de libération:

Dans la période actuelle où l'Armée de l'Intérieur n'a pas encore atteint sa structure définitive, le Général V. a vis-à-vis de tous les éléments la composant les attributions d'un Général Inspecteur désigné pour en prendre le commandement au moment du débarquement.

A ce titre, conformément aux instructions militaires qu'il reçoit du Général de Gaulle:-

- il prépare le plan d'emploi de l'Armée de l'Intérieur en fonction des possibilités de recrutement locales et des possibilités d'action;
- il adapte au plan d'emploi les plans d'armement et de mobilisation;
- il vérifie la mise en place du système d'organisation du Commandement par les Comités de Coordination et nomme les Commandants de Régions et de Subdivisions sur propositions des Comités de Coordination;
- il assure par des inspections le contrôle de ces préparations.

- il met au courant de ses observations le Comité de Coordination, qui lui donne tout son appui, auprès des organisations,
- il prévoit les mesures susceptibles de permettre la levée de volontaires le jour J. dans la zone où les insuffisances du contrôle allemand le permettront.

II. - AU MOMENT DU DEBARQUEMENT ALLIE ET ULTERIEUREMENT:

Au moment des opérations de débarquement, le Général Commandant de l'Armée de l'intérieur reçoit toutes les prérogatives et a toutes les attributions d'un Général d'Armée.

Il exerce effectivement le commandement de toutes les formations constituant l'Armée de l'Intérieur, et de tous les Corps Francs.

Il s'assure de la coordination de l'action insurrectionnelle des Cellules Professionnelles avec l'action militaire.

Chaque Comité de Coordination détache auprès de lui un de ses membres, qu'il tient au courant des instructions qu'il reçoit et des ordres qu'il donne.

G. de Lamoignon

L'Association Nationale des Amis de Jean Moulin a créé en Provence une route Jean Moulin, Chemin de la Liberté.

Cette route, longue de 42 km, est jalonnée de 32 bornes et de 16 panneaux directionnels.

Elle part de Saint-Andiol, traverse Mollèges et atteint Eygalières, où est située la bergerie qui devait abriter Jean Moulin et ses deux compagnons, lors de leur parachutage, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1942, et où, lorsqu'il le pouvait, Jean Moulin venait chercher un peu de calme, et sans doute méditer sur sa mission et les conditions de sa réussite.

Puis ce Chemin de la Liberté gagne Orgon, passe à Sénas, itinéraires si souvent suivis par Jean Moulin, pour se terminer sur la Nationale 7, au sud de Salon de Provence, au pied du Mémorial Jean Moulin, œuvre de Pierre Courbier.

Créée avec l'accord de tous les ministères concernés, de la Préfecture des Bouches de Rhône et des six communes qu'elle traverse, la Route Jean Moulin Chemin de la Liberté a été inaugurée le 19 juin 1976 par Jacques Chaban-Delmas, Compagnon de la Libération, ancien Délégué Militaire National.

Le Centre National Jean Moulin, créé il y a près de vingt ans à Bordeaux, à l'initiative de son maire et de l'Association Nationale des Amis de Jean Moulin, est consacré non seulement au souvenir de Jean Moulin, mais aussi à l'évocation de la Résistance, de la déportation, et des Forces Françaises Libres.

Des artistes tels que Jean-Jacques Morvan, Edmond Boissonnet, Raymond Mirande, ont offert au Centre un ensemble de leurs œuvres, dessins, aquarelles, gouaches, émaux, évoquant la déportation.

Les richesses artistiques et documentaires rassemblées là constituent une source d'information sur l'histoire contemporaine, d'une haute valeur pédagogique.

Et on ne peut pas ne pas être ému en découvrant le bureau de Jean Moulin tel qu'il a été reconstitué, la petite machine à écrire portative et la machine à calculer dont il se servait dans sa vie clandestine.

Enfin, en admirant les dessins, aquarelles, eaux-fortes et gravures qui portent sa signature, on découvre l'artiste qu'avait été Jean Moulin avant que son patriotisme l'appelle à être avant tout un combattant et un homme d'action.

Plusieurs autres villes s'honorent d'abriter dans leurs musées ou leurs archives des documents ou souvenirs concernant Jean Moulin, telles les villes de Béziers où il naquit, Chartres, Chateaulin, pour ne citer que celles-là, et conservent fidèlement son souvenir.

Standesamt Metz An
- 3. FEB. 1944
Anl. Nr.

7 Metz, den 2. Februar 1944. (40)

das Standesamt **M E T Z**

187/44

Todesanzeige

gemäß §§ 34 u. 35 des Personenstandsgesetzes vom 3. 11. 1937.

283

sämtliche Vornamen (Rufnamen unterstreichen) und Familienname (bei Frauen auch Geburtsname)		Jean Pierre MOULIN	
Beruf	Berufsstellung	Präfektur	Präfekt
Geburtsort und -Ort (Kreis)		20. Juni 1899 Beziere Dep. Hérault, Frankreich	
Geburtsstandesamt und Nr. des Geburtseintrags		Beziere Nr. unbekannt	
Religion	hat in einem früheren Zeitpunkt der jüdischen Religionsgemeinschaft - nicht - angehört	unbekannt	Muttersprache (bei Kindern, die noch nicht sprechen, des Vaters bzw. der Mutter) franz.
Staatsangehörigkeit		Frankreich	
Wohnort und Wohnung		Metz, vorübergehender Aufenthaltsort	
Familienstand		ledig, verheiratet seit, verwitwet, geschieden	
Heiratsstandesamt und Nr. des Heiratseintrags		. / .	
sämtliche Vornamen (Rufnamen unterstreichen) u. Familienname (bei Frauen auch Geburtsname); Beruf, bei überlebenden Ehegatten; Geburtstag		. / .	
Wohnort und Wohnung		. / . (letzter Wohnort unbekannt)	
Vor- und Familienname der Eltern des Verstorbenen sowie ihr Wohnort (wenn verstorben, letzter Wohnort)		Antoine Moulin, verstorben Blanche Moulin geborene Bègue, wohnhaft in	
Heiratsstandesamt und Nr. des Heiratseintrags d. Eltern bzw. Geburtsstandesamt u. Nr. des Geburtseintrags d. unehel. Mutter		Montpellier, 21 Grand rue unbekannt	
Todesort, -Stunde und -Ort (Straße)		8. Juli 1943, 2 Uhr Metz, Hauptbahnhof	
Todesursache (Bei gewaltsamem Tod Art und Weise und Ursache, bei Unfällen auch, ob Berufs- oder Betriebsunfall; a) Grundleiden? b) Begleitkrankheiten? c) Nachfolgende Krankheiten? d) Welches der genannten Leiden hat den Tod unmittelbar herbeigeführt?)		Herzlähmung	
Kinder (Zahl) des Verstorbenen:		a) lebende vollj. minderj. K.; darunter, ehel., unehel., adopt. K. b) gestorben sind Kinder Zahl der Kinder aus der letzten Ehe:	
Wer hinterbleibt, falls Ehegatte oder Kinder nicht mehr am Leben oder nicht mehr vorhanden? (Anschrift dieser Person)		unbekannt	
Ist ein Testament vorhanden und wo befindet es sich?		Nein - Ja - Amtsgericht, Wohnung	
Wer ist Testamentsvollstrecker?		
Höhe der Hinterlassenschaft		
Bezog der Verstorbene - der Ehegatte - der Vater Versorgungsgebühren von einem Versorgungsamt?		

285

Documentation Centre National Jean-Moulin - Bordeaux.

Die Beteiligten sind der Veröffentlichung des Sterbefalls - nicht - einverstanden.

Der Vorstand des Amtes der Verwaltung Die Polizeiverwaltung

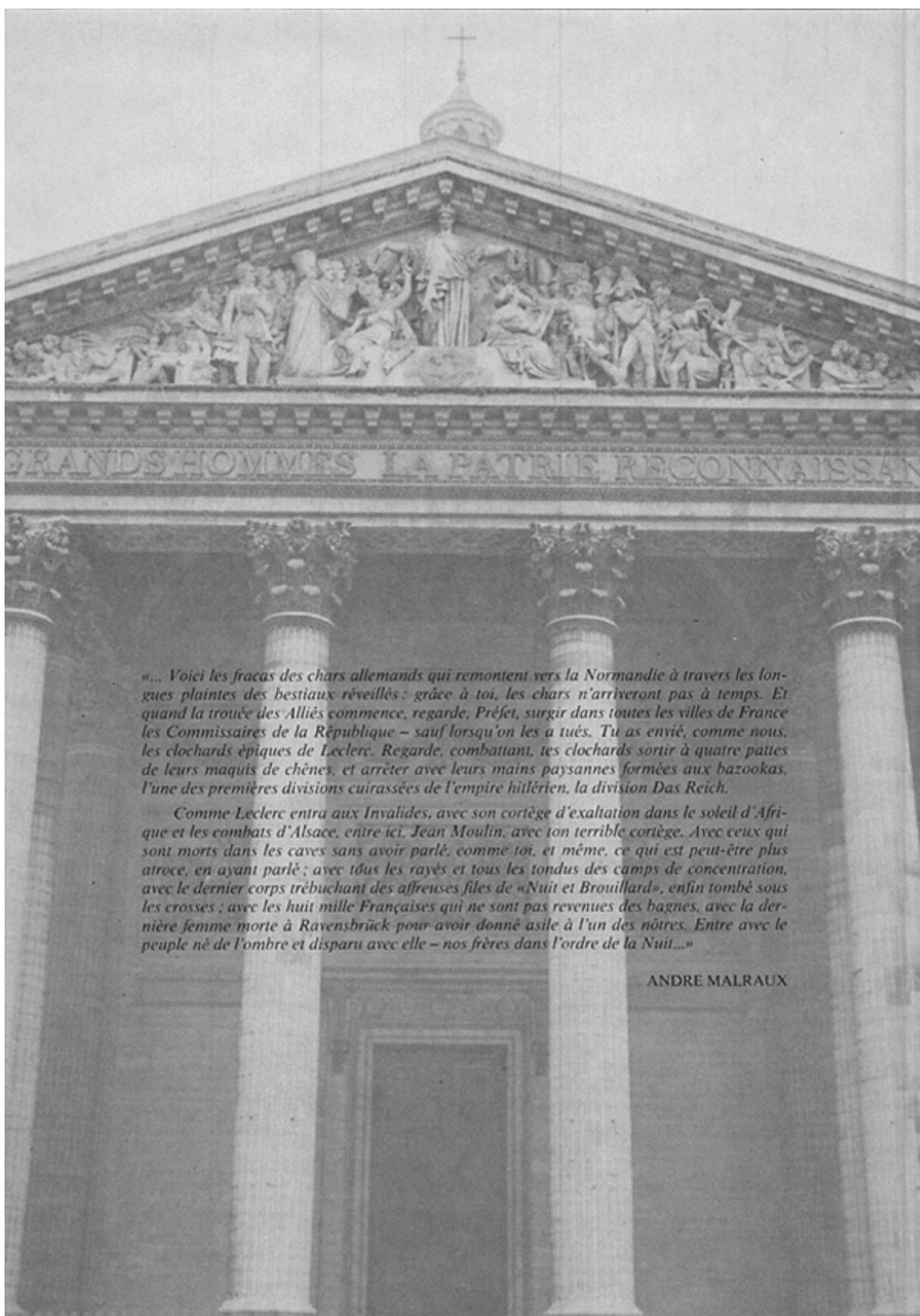


J. A. ...
...

C 206. Schriftliche Anzeige über einen Sterbefall gemäß §§ 34 u. 35 des PStG. Nachdruck verboten!
Verlag Nr. Standesamtvertrieb SW 41, Glöckner Str. 108, D. 29 0121

C 206

3776 Gr... ..



«... Voici les fracas des chars allemands qui remontent vers la Normandie à travers les longues plaintes des bestiaux réveillés : grâce à toi, les chars n'arriveront pas à temps. Et quand la trouée des Alliés commence, regarde, Préfet, surgir dans toutes les villes de France les Commissaires de la République – sauf lorsqu'on les a tués. Tu as envié, comme nous, les clochards épiques de Leclerc. Regarde, combattant, tes clochards sortir à quatre pattes de leurs maquis de chênes, et arrêter avec leurs mains paysannes formées aux bazookas, l'une des premières divisions cuirassées de l'empire hitlérien, la division Das Reich.

Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi, et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de «Nuit et Brouillard», enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la Nuit...»

ANDRE MALRAUX

Dans les derniers mois de 1942, deux événements interviennent, qui ont sur les mouvements de résistance, surtout en zone Sud, des conséquences majeures, et influent profondément sur leur développement, leurs structures et leur stratégie propres.

En octobre 1942, le gouvernement de Vichy promulgue une loi relative à l'« utilisation et l'orientation de la main d'œuvre », loi qui institue le service du travail obligatoire, le STO, destiné à fournir à l'Allemagne la main d'œuvre qui lui manque dans ses usines et sur ses chantiers, pour soutenir son économie et son effort de guerre, du fait de la mobilisation de la plupart des classes en âge de produire.

Si certains français se soumettent à cette loi et acceptent servilement d'aller travailler en Allemagne³, d'autres jeunes hommes préfèrent disparaître dans la nature, les uns par leurs propres moyens et sans pour autant rejoindre la Résistance, les autres, plus nombreux, en venant s'enrôler dans les rangs des mouvements de résistance.

Ainsi, ceux-ci sont-ils soudain confrontés à des problèmes imprévus et urgents d'accueil, d'assistance, d'encadrement et d'orientation.

L'Armée Secrète, en gestation en cette fin d'année 1942, bénéficiera rapidement de tels renforts et verra ses premiers maquis croître en nombre et en importance.

En novembre 1942, les forces anglo-américaines débarquent en Afrique du Nord et s'y implantent puissamment.

Cette présence alliée soudain rapprochée des côtes méridionales de la France, la perspective de son très prochain renforcement par la mobilisation d'une Armée Française d'Afrique, ainsi que l'effet psychologique produit sur la population française en métropole, sont sans doute parmi les motifs qui amènent Hitler à décider d'envahir, en ce même mois de novembre, la zone dite libre, et sur laquelle déferle alors la Wehrmacht.

Tandis que l'armée de l'armistice se laisse désarmer par l'ennemi, et tandis que la flotte française, à l'exception de quelques unités, se saborde à Toulon, le gouvernement de Vichy montre à l'évidence qu'il n'a ni justification, ni signification, et que son existence, alors que le territoire est occupé dans sa totalité, est sans aucune valeur.

Mais d'autre part, les populations méridionales découvrent soudain la réalité physique de l'occupant, qui leur était encore vaguement cachée, et voient la guerre faire irruption dans leurs existences et dans leurs horizons.

Voici en effet que pour les mouvements de résistance l'ennemi vient en zone libre, à leur portée, et s'offre à leurs actions immédiates. Ils vont désormais les engager et les développer, selon les hommes et les moyens dont ils disposent, à l'initiative de leurs groupes francs et de leurs premières unités paramilitaires.

³ Il est bon de rappeler, à cette occasion, que les déportés résistants et politiques, et avec eux l'ensemble des Résistants, se sont toujours opposés à l'appellation de « déporté du travail » que prétendaient se donner ceux qui n'eurent pas le courage de se soustraire au STO. Les tribunaux, chaque fois qu'ils ont été saisis en cette matière, ont donné raison aux déportés résistants et politiques contre les STO.